

# l'essentiel

NOVEMBRE 2020

Chères collaboratrices, chers collaborateurs,

Notre collectif a démontré depuis ces dernières semaines sa capacité à travailler en distanciel. Travailler en distanciel, cela veut dire qu'à un moment donné nous travaillons tous avec une ou plusieurs personnes qui ne sont pas au même endroit que nous.

Le plus difficile dans ces situations est sans aucun doute de se passer de tout ce qui est autour du contenu strict de nos missions respectives : les conversations autour d'un café, les rencontres et les discussions informelles au détour d'un couloir, les moments de convivialité, les événements organisés par notre institution et l'information relative aux projets conduits dans d'autres directions ou à la vie de notre collectif.

C'est pourquoi, il me semble plus important que jamais que vous preniez le temps de lire L'Essentiel. Il vous permettra notamment de lire les quelques lignes rédigées par nos nouveaux directeurs, ou encore prendre le temps de découvrir les vidéos de sensibilisation diffusées à l'occasion de la semaine du handicap, mais aussi qu'en cette période de l'année vous pouvez faire don d'une partie de vos jours de congés restant au profit de certains de nos collègues qui accompagnent leur famille dans des moments difficiles.

Si notre collectif sait s'adapter, c'est que nous partageons des valeurs humaines fortes, prenons le soin de partager ce qui les illustre dans notre quotidien !

Bonne lecture.

Bien à vous,

Myriam LEPETIT-BRIERE, Directrice des Ressources Humaines



à la une



## Apprentissage : deux nouvelles communautés au Département

Fidèle à sa démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations, le Département poursuit son engagement en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes. Cette année,

c'est le lancement des communautés des apprentis et des tuteurs d'apprentis, menées par Eva Zerbib et Domitille Costargent de la DRH. Au programme pour nos apprentis : des ateliers de développement de l'employabilité...[En savoir plus](#)



## nominations



### Nomination de nouveaux directeurs

Récemment nommés directeurs, Laurence BOHL, Emmanuel SOURIAU et Bruno BLAISE ont souhaité partager avec vous ces quelques mots... [Lire la suite](#)



## événements



### Retour sur la Semaine du Handicap au Département

Cette année, c'est du 16 au 22 novembre que s'est déroulée la Semaine du Handicap. Un temps fort du mois de novembre pendant lequel plusieurs conférences ont été proposées pour s'informer et sensibiliser à la thématique du handicap dans l'emploi... [Lire la suite](#)



## tous écoresponsables



### Comment rendre son alimentation écoresponsable ?

« L'alimentation d'un Français représente 15% de son bilan carbone. La production de notre alimentation est donc un élément fondamental de notre transition écologique. » Tel que le précise Clément Fournier, Rédacteur en chef de YouMatter, nous pouvons tous agir sur notre impact carbone notamment via notre consommation alimentaire et notre consommation d'eau... Découvrir toutes les explications de Clément

### Consommer mieux avec la recette anti gaspillage de Rémi !

Ce mois-ci, nous évoquons les écogestes en rapport avec notre alimentation au quotidien. Nous savons qu'aujourd'hui nous



pouvons avoir un impact environnemental positif grâce à nos manières de consommer. Cela passe par de bons réflexes : l'achat local de nos produits, l'utilisation d'un produit de A à Z en évitant de gaspiller, la consommation saisonnière, etc. Aujourd'hui, nous vous proposons un ...[Voir la recette](#)



## actualité



### Le RIFSEEP pour tous : clap de fin !

La Commission Permanente a délibéré le 9 octobre dernier afin de permettre le déploiement final du RIFSEEP à tous les cadres d'emplois territoriaux existants au sein du Département des Yvelines. Aussi, à compter du 1er janvier 2021, les agents territoriaux bénéficieront tous du même régime indemnitaire !...

[Lire la suite](#)



## formation



### Zoom sur les formations proposées aux managers en décembre

La fin d'année représente un temps fort en matière de formation pour nos managers. Deux thématiques seront abordées. « Manager à Distance » : que nous soyons sur le terrain, dans une équipe multi-sites ou de télétravailleurs, nous sommes aujourd'hui tous concernés par une même réalité...[Lire la suite](#)



## repères



### Tout savoir sur le cumul d'activités

Le saviez-vous ? Nous pouvons être autorisés à cumuler une ou plusieurs activités accessoires avec notre fonction. Cela reste sous réserve que ces activités ne portent pas atteinte au fonctionnement normal, à l'indépendance ou à la neutralité du service...[Lire la suite](#)



## Prime de précarité : qui sont les concernés ?

Le dispositif de « prime de précarité » (notion d'une indemnité de fin de contrat) entrera en vigueur le 1er janvier 2021. Suite à la loi de transformation de la fonction publique d'août 2019, cette application était soumise à la parution d'un décret...[Lire la suite](#)



bien vivre  
bien collaborer



## Rappel : jours de congés et RTT 2020

Attention, il ne vous reste plus que quelques jours avant le 31 décembre 2020 pour consommer l'intégralité de vos droits à congés et RTT, alimenter votre CET ou, à défaut, demander à votre responsable hiérarchique un report dérogatoire pour raison

de service ! Il n'y a pas de report automatique des jours d'une année sur l'autre : n'oubliez pas de faire le nécessaire si vous ne voulez pas perdre des jours en 2020... Vous retrouverez toutes ces informations détaillées sur [l'intranet](#).



## Pensez au don de jours !

Vous avez également la possibilité d'offrir des jours. Nos collègues, devant s'occuper d'un enfant gravement malade ou handicapé ou d'un proche atteint d'une perte d'autonomie d'une particulière gravité, comptent sur notre générosité. Pour cela, utilisez l'application « Don de jours » dans l'outil « Congés et absences » sur l'intranet. [Pour en savoir plus sur le don de jours](#)

Pour toute question sur les congés et le don de jours : [drh-temps-de-travail@yvelines.fr](mailto:drh-temps-de-travail@yvelines.fr)



prestations et  
avantages sociaux



## Un peu plus de magie pour les fêtes de Noël ?

C'est le retour des fêtes de fin d'année... et du Noël des enfants par le CNAS ! Vous avez un enfant âgé de 0 à 10 ans ? Pensez dès à présent à commander votre lettre-chèque Cadhoc d'une valeur de 30 euros (versement jusqu'au 31 décembre de l'année des 10 ans de l'enfant)...[Voir la prestation](#)



## agenda

l'agenda en détail



### Les temps forts à venir

Retrouvez les temps forts à venir de décembre 2020 : instances de dialogue social, permanences RH, ...

[Connaître les dates](#)

8,3 %



C'est le taux d'emploi direct des personnes en situation de handicap en 2019, au sein du Département.

**Votre ambition** au service de ce qui compte vraiment.



**Yvelines**  
Le Département

